

Envisager la mixité dans le travail social

Marc Bessin

► **To cite this version:**

Marc Bessin. Envisager la mixité dans le travail social. Chantiers politiques, Chantiers politiques, 2005, pp.79-89. halshs-00005655

HAL Id: halshs-00005655

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00005655>

Submitted on 16 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réf : Bessin M., « Envisager la mixité dans le travail social », *Chantiers Politiques*, n°3, 2nd semestre 2005, pp. 79-89.

Marc Bessin

Sociologue, chercheur au CNRS

IRIS/EHESS, 54 Boulevard Raspail, 75006 Paris

bessin@ehess.fr

Envisager la mixité dans le travail social

Les métiers de l'intervention sociale se conjuguent volontiers au féminin, tant la féminisation est ancrée dans leur tradition¹. Les femmes sont en effet très majoritaires dans les professions du travail social, et les hommes y sont quasi absents dans certains secteurs, comme ceux de la petite enfance ou de l'aide à domicile. Cette activité se concentre sur les familles pour bon nombre de métiers, et ce sont dès lors aussi les femmes qui sont devenues historiquement les interlocutrices privilégiées des travailleuses sociales. On a donc souvent avancé que le travail social était une affaire de femmes, et cette caractéristique n'échappe d'ailleurs à personne en matière d'orientation professionnelle. Les garçons lycéens sont constamment mis en garde sur l'étiquette sexuée accolée aux filières sociales. Pour autant, la dimension fortement genrée de l'intervention sociale n'est en France que très rarement étudiée. Alors que la sociologie critique a fortement investi ce domaine dans les années 70 pour dénoncer les fonctions de contrôle social et de reproduction de la domination de classe, alors que la sociologie du travail social a étudié dans les années 80 et 90 les métamorphoses de l'intervention publique en direction des populations et des territoires fragilisés et stigmatisés, alors qu'elle a commencé au tournant des années 90 et 2000 à analyser à travers la politique de la ville l'ethnicisation des rapports sociaux, elle est pour l'instant restée en France, dans l'ensemble, totalement hermétique au genre. Certains sociologues justifient l'usage d'« assistante sociale » au féminin à l'aide de *sex ratio*, sans se poser d'autres questions. D'autres sont capables de faire l'étude de la féminisation de tel ou tel métier. Mais au mieux, le genre sera employé au pluriel, en l'utilisant comme une variable, ce qui restitue en fait la naturalisation de la pensée en terme de sexes. Car le travail social n'a pas encore suffisamment fait l'objet d'analyses s'armant du genre comme rapport social et observant les pratiques professionnelles comme lieu d'assignation des rôles et de distribution des attributs masculins et féminins.

Je voudrais donc dans cet article souligner un manque, en tentant d'expliquer ce retard français. Mais dès lors que tout ou presque reste à faire, je poursuivrai également l'objectif d'inciter les jeunes chercheurs à engager des recherches sur la problématique du genre dans un champ d'activité en pleine mutation². Autrement dit, pour reprendre le titre de cette revue, c'est un vaste

¹ Cet article vient compléter une publication antérieure, à laquelle j'emprunte toutefois certains éléments. Cf. Bessin Marc, « Le travail social est-il féminin ? », in Ion, Jacques (dir.), *Le travail social en débat[s]*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 152-169.

² En fait, certains n'ont pas attendu cet appel pour s'y engager, car les travaux actuellement en cours sur ces questions le sont essentiellement par des doctorants, par exemple Elisa Herman sur la présence d'hommes dans les centres de loisirs maternels (Cf. Herman, Elisa, « Le care comme compétence professionnelle : quelle place pour les hommes ? Relations enfant/adulte en centre de loisirs maternel et panique morale autour de la pédophilie », communication au colloque *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au masculin et*

chantier politique, mais aussi sociologique, qui reste à ouvrir. Deux axes de questionnement, parmi beaucoup d'autres possibles, guideront mon plaidoyer pour appréhender à nouveaux frais le travail social. Le care dans l'intervention sociale : la sollicitude et la proximité à la fois affective et corporelle sont bannis du discours du travail social parce que ces dimensions sont susceptibles de briser la vitrine de la professionnalité sur laquelle le secteur s'est érigé. Cette tension est le lieu d'enjeu de sexualisation, comme l'illustre le deuxième ensemble de questions que j'aborderai autour de l'investissement des hommes dans le travail social. Comment sont pensés les processus de mixité quand ils sont en esquisse ? L'idéologie de la complémentarité des sexes, c'est-à-dire conçue à partir de l'agencement complémentaire de compétences morales supposées sexuées, renforce les stéréotypes de genre, suivant une logique de résistance des hommes au changement. D'autres plus optimistes voient plutôt chez ces hommes travailleurs sociaux des tentatives de remise en cause des rôles.

En fin de compte, ce sont les vastes questions ouvertes par les problématiques du genre qui seront traitées rapidement ici : comment dépasser politiquement et appréhender sociologiquement les dichotomies sur lesquelles reposent la bicatégorisation sexuée du monde social ?

Ce genre que le travail social ne veut pas voir

Si le chantier que l'on voudrait voir apparaître ne devrait pas se contenter d'une analyse de la féminisation des métiers du social, il reste fondamental de produire des analyses fouillées sur la réalité statistique de ce secteur professionnel. Il faudrait donc aussi engager une étude sur une certaine construction des données statistiques disponibles, qui ne se sont jamais intéressées à cette question, à croire que le fait que près de 90% des travailleurs sociaux, tous métiers confondus, soient des femmes ne prête pas à discussion. On en arrive ainsi à trouver des publications très sérieuses, centrées sur les chiffres détaillés des métiers du social, où l'on ne dispose pas des *sex ratio*³. Au demeurant, si l'on considère les trois secteurs traditionnels du travail social, les métiers d'éducateurs comptent autour de 66% de femmes, ceux de l'animation 63% et ceux du service d'assistant social 92%. Les chiffres culminent quand il s'agit de s'occuper des enfants ou des personnes âgées. Ainsi les hommes représentent seulement 1% des emplois d'assistantes maternelles, d'auxiliaires de vie ou d'aide ménagère, de conseillère en économie sociale et familiale (CESF). Toute activité qui entretient donc un lien avec la petite enfance exclut, par assimilation de la féminité à la maternité, les hommes du contact des petits. Et ceux qui persistent se voient soupçonnés de sombres desseins⁴... La proximité avec le soin, le

récioproquement, mai 2005) ; Nicolas Murcier sur les hommes dans les crèches (Cf. Murcier, Nicolas, « Le loup dans la bergerie. Prime éducation et rapports sociaux de sexe », *Recherches et Prévisions*, n°80, 2005, pp. 11-19.) Myriam Bacou sur la mixité dans le secteur de l'animation (Cf. Bacou, Myriam, « La mixité sexuée dans l'animation », *Agora débats/jeunesse*, n°36, 2004, pp. 68-75.) ou Coline Cardi sur la construction du genre dans le droit (Cf. Cardi, Coline, « De l'utilité du concept de rapports sociaux de sexe en sociologie de la déviance », communication aux journées d'études *Le genre : à quoi ça sert ?*, EHESS, 2005.).

³ Par exemple DREES, « Les travailleurs sociaux en 1998 : environ 800000 professionnels reconnus », *Etudes et résultats*, N°79, Septembre 2000.

⁴ Cf. Herman, *Op. Cit.* Cette « panique morale » autour des risques de pédophilie, toujours considérés seulement à partir des hommes, n'est pas tout à fait nouvelle. Dans l'après-guerre, le secteur de l'éducation spécialisée était largement composé d'internats de garçons. Les hommes trop longtemps célibataires y étaient volontiers suspectés de mauvais penchants, et plusieurs « affaires » ont alimenté ces craintes. Cf. Tétard, Françoise & Gardet, Mathias, « Cherchez les femmes ! Femmes d'éducateurs et éducatrices », *Vie Sociale*, « Rôles masculins et féminins dans le travail social », n°3, 1998, pp. 37-51.

corps ou la souillure, est aussi un facteur fortement excluant pour les hommes. Par contre, les secteurs ayant un recours à l'autorité s'ouvrent beaucoup plus. Pour compléter cet aperçu dans la manière dont s'organise de façon très conventionnelle une complémentarité entre les sexes reposant sur une conception traditionnelle des rôles féminins et masculins, il faudrait regarder dans le détail, et au-delà des statistiques, ce que les uns et les unes font dans le cadre d'un même métier. Ce qui est certain, attesté par les données chiffrées, et très caractéristiques des secteurs fortement féminisés, c'est que les hommes, quels que soient les secteurs du social considérés, y ont plus souvent et plus rapidement accès aux postes hiérarchiques.

Aujourd'hui, les métiers du social se diversifient, leurs frontières d'intervention deviennent plus poreuses. Il conviendrait aussi, dans cette situation de mutation profonde, d'observer les manières dont se réorganisent et se sexualisent les spécialités du travail social.

Historiquement, le travail social a socialisé la fonction maternelle, en exerçant un contrôle sur ce qui était de l'ordre du privé. En mettant la famille au centre de son intervention classique, il a aussi fait de la femme l'archétype de l'interlocutrice de l'assistante sociale. Si l'éducation familiale constituait l'un des vecteurs principaux de l'action sociale, c'est plus précisément la femme des ouvriers qui représentait par excellence le public cible du travail social. Il s'agissait d'assister les familles en difficultés tout en prévenant les écarts de conduite de leurs enfants. L'ingérence des services sociaux désignait ainsi les populations considérées comme les plus susceptibles d'engendrer de la déviance et du trouble à l'ordre social.

Les changements intervenus ces trente dernières années, avec la crise et le chômage, l'effritement de la société salariale et l'ethnicisation des rapports sociaux, ont bien sûr modifié les publics et les modes d'intervention du travail social. Il faudrait en ce sens appréhender les appels à la mixité dans certains secteurs en contact avec le public, en recourant à des analyses fines des stéréotypes véhiculés sur l'autorité masculine. Les hommes maghrébins sont devenus d'importants clients des travailleuses sociales et on a tendance à attribuer les difficultés rencontrées, pour répondre à leurs problèmes, au dialogue difficile qu'ils entretiendraient avec les femmes et aux supposées incompatibilités culturelles. Incontestablement le renouvellement des publics change la donne de l'action sociale, y compris en matière de genre, toutefois le schéma classique de la femme comme vecteur d'intervention sociale demeure dans bien des situations. En attestent par contraste les figures de la mauvaise mère, qui perdurent dans les discours et les actions sur la parentalité⁵.

En considérant les deux populations que sont les personnels d'un côté et le public de l'autre, le travail social est fortement marqué par les femmes. L'histoire de ce secteur n'a pas négligé cette dimension. Et le poids de l'histoire pour ce secteur est important. Il est caractérisé par la dimension religieuse et la place spécifique dévolue aux femmes par la religion chrétienne. Or toute l'histoire du travail social, outre celle de la socialisation de l'amour maternel, est l'histoire de la professionnalisation des œuvres de charité. Dès lors, les femmes vont trouver dans ce champ d'activité une voie d'accès à l'autonomie, en adéquation avec les conceptions du travail social comme prolongement de l'amour maternel, hors des limites du foyer familial. Un certain féminisme maternaliste va ainsi accompagner la professionnalisation du secteur, et les assistantes sociales vont se reposer sur ce que l'on appellerait aujourd'hui une posture essentialiste pour préserver cette conquête « légitime » d'accès au travail répondant à leur désir d'émancipation. Elle vont ainsi prolonger l'idée du « devoir social » divulgué par les pionnières de l'action sociale, en soulignant le savoir faire proprement féminin sur lequel reposerait leur action. Les

⁵ Cf. Cardi, *Op. Cit.*

hommes ne sont pas absents de cette histoire, ils en ont même gardé le beau rôle : dirigeant le mouvement hygiéniste, ils en déléguaient l'action bénévole aux femmes ; dirigeant ensuite les associations d'action sociale, ils ont embauché des femmes travailleuses sociales.

La part prise par la posture féministe maternaliste me semble constituer une des clefs d'analyse du silence observé par les sociologues sur le genre dans le travail social. Il faut évidemment considérer ce déni au regard du contexte académique français. La dimension sexuée des rapports sociaux est demeurée dans l'ombre des rapports de classes, lesquels étaient considérés comme surdéterminants. Si cet aspect n'est pas spécifiquement français, l'histoire des études de genre en France est aussi marquée par une difficulté propre à importer, et surtout traduire, les travaux notamment anglo-saxons qui ont pourtant beaucoup contribué au renouvellement des problématiques. Ce retard pris semble aujourd'hui se combler par un engouement important pour la thématique des différences de sexe. Mais le secteur du social est pour l'instant demeuré à l'écart de ce phénomène, et pour cause : il a entretenu une grande distance avec l'Académie en développant un système de formation endogène, à dominante extra universitaire, propre à la France, où les travailleurs sociaux apprennent leur métier par l'intermédiaire de leurs employeurs. Dès lors, cette formation « par les pairs », comme veulent le faire croire les défenseurs de ce système, peut rester silencieuse sur les questions qui dérangent⁶. Les hommes, surtout⁷, qui font la sociologie de ce secteur ne montrent d'ailleurs pas la voie. Je poserai volontiers l'hypothèse que l'ambivalence du féminisme maternaliste qui a profondément marqué ce secteur, a aussi fortement pesé dans ce silence. La version différentialiste du féminisme, reposant sur une essentialisation des vertus propres au sexe ou aux rôles féminins, argumentant volontiers en ayant recours au registre naturaliste, comme le faisaient les assistantes sociales des années 50, n'a pas eu un énorme succès dans les milieux universitaires français⁸. Appliquée au travail social, cette lecture mettait le doigt sur des dimensions mettant en jeu des contradictions politiques et sociales importantes. Cet extrait d'un texte militant d'une sociologue en 1974 l'illustre : « Il est bien évident que le travail social est pour nous, femmes, un pas en avant en nous donnant la possibilité d'une insertion sociale, individuelle et de collectiviser nos expériences. Mais, en même temps, avec la division du travail traditionnelle entre hommes et femmes, nous ne sortons toujours pas de la partie qui nous incombe, nous n'avons pas abandonné notre « destinée » de femme⁹ ».

Mais il convient surtout de souligner dans ce contexte le poids de la sociologie critique du contrôle social, qui se développe dans les années 70 en investissant beaucoup le champ du social¹⁰. Au-delà de leur différence, ces textes se rejoignent par bien des aspects... dont le moindre n'est pas celui de totalement passer sous silence la fonction du travail social dans la reproduction des rôles sexués. Certes Jeannine Verdés-Leroux l'évoque, mais plutôt tel un slogan, car l'essentiel de son argumentation est ailleurs. Tout se passe comme si cette critique du

⁶ Cette piste, que je crois pertinente, ne peut seule expliquer le silence. Car c'est ce même système de formation qui avait dans les années 80 divulgué abondamment les théories du contrôle social, contribuant ainsi au malaise des travailleurs sociaux sur le sens de leur fonction.

⁷ Le fait que ce champ de la sociologie soit surtout investi par des hommes n'est évidemment pas étranger non plus au déni des questions de genre.

⁸ Si ce n'est autour de la mouvance « psyc & po » du MLF dans les années 70. C'est pourtant souvent cette tendance minoritaire qui a été retenue à l'étranger, où on l'a parfois présentée comme caractéristique du féminisme français.

⁹ Cf. Studer, Brigitte, « Le travail social et les femmes », janvier 1974, publié in *Champ social*, Maspéro, Paris, 1976, pp. 166-177.

¹⁰ Notamment les travaux de Jacques Donzelot (*La police des familles*, Minuit, Paris, 1977), Michel Meyer (*L'enfant et la raison d'Etat*, Seuil, Paris, 1977), Jeannine Verdes-Leroux (*Le travail social*, Minuit, Paris, 1978), pour ne citer que ces titres cultes.

contrôle social et de la reproduction sociale était aveuglée par la dénonciation de l'intrusion des visées étatiques dans la sphère privée, ce qui l'empêchait de rencontrer le féminisme qui se développe dans le même temps en défendant la thèse que le privé est politique. Il me semble qu'on assistait là à des conceptions antagonistes, qu'il conviendrait d'analyser de plus près.

Avec le recul certain des critiques du contrôle social et les analyses sociologiques des mutations de l'intervention sociale qui tentaient de s'adapter à l'effritement de la société salariale, et de répondre aux dégâts du chômage de masse et de la précarisation croissante, on ne s'est pas plus intéressé au genre dans le travail social. Alors que l'analyse des dispositions sociales au travail relationnel¹¹ et des dispositions familiales au travail d'éducateur¹², pour ne prendre que ces deux exemples, rentrent sans difficultés dans les questionnements, celui des dispositions sexuées n'arrive pas à constituer une entrée pertinente, car trop naturalisée et nécessitant un minimum de distance.

Le médical et le social ont une histoire commune, et ce n'est pas un hasard si ce sont les travaux qui jouxtent ces deux secteurs qui ont montré la voie aux sociologues pour intégrer la dimension genrée des activités professionnelles qu'ils étudient. Les études portant sur l'aide aux personnes âgées¹³ ou sur la garde des enfants¹⁴, plus généralement ce qui touche aux soins ou à l'hygiène, n'ont pas pu faire longtemps l'impasse sur le genre. Elles se sont dotées des problématiques du *care*, c'est-à-dire tout ce qui a trait au soin, à la sollicitude, à la proximité affective et corporelle, pour renouveler les analyses, notamment dans leurs dimensions morales. En esquissant toute la pertinence des conceptualisations autour du *care*, à propos du travail social, on continuera à mieux comprendre pourquoi le travail social n'a jamais pour l'instant voulu en entendre parler.

Le care dans le travail social

Les éléments constitutifs de ce que recouvre le terme anglais *care* sont multiples, d'où les problèmes de traduction qu'il donne : travail sur autrui, au service des besoins des autres, soins et attention, prise en charge, écoute et relation, affection, intimité, etc. L'ensemble de ces ingrédients peut intervenir dans une même situation, qui s'observe aussi dans des activités professionnelles. La problématique du *care* permet de mieux appréhender les dichotomies traditionnelles du travail des femmes (salié ou non, public ou privé, formel ou informel, intérieur ou extérieur, etc.) en montrant leur construction sociale et sexuée. En relayant les thèses du féminisme matérialiste sur l'invisibilité du travail domestique assuré par les femmes et sur le partage du travail rémunéré/non rémunéré entre hommes et femmes, elles ont notamment permis de mettre en lumière la manière dont s'enchevêtrent des sphères traditionnellement appréhendées séparément, en premier lieu le domaine familial et professionnel. Ainsi, la question de la professionnalité s'éclaire de façon pertinente en ayant recours à la notion de travail profane, qui a permis dans le champ de la prise en charge des personnes âgées dépendantes de considérer le travail invisible des proches... toujours quasiment les épouses, filles et belles-filles. Dans un domaine que j'ai étudié, celui des soins aux détenus, l'analyse des récits des protagonistes de cette activité, si tant est qu'on ne la réduise pas à sa dimension formelle et fonctionnelle des

¹¹ Cf. Arborio, Anne-Marie, *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Anthropos, 2001.

¹² Cf. Vilbrod, Alain, *Devenir éducateur, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, 1995.

¹³ Voir les travaux de Geneviève Cresson, Cf. par exemple : « La santé, production invisible des femmes », *Recherches féministes*, n°4-1, 1991, p. 31-44.

¹⁴ Cf. Bloch, Françoise & Buisson, Monique, *La garde des enfants. Une histoire de femmes*, Paris, L'Harmattan, 1998.

activités exercées par les personnels sanitaires, a montré la part importante de l'écoute et des petits soins aux plus fragilisés, que ni les soignants professionnels, ni les surveillants n'effectuent. Dès lors, la discrétion s'impose car le risque de féminisation plane sur les co-détenus qui s'adonnent à ce « sale boulot ». Cette part du travail profane, *a fortiori* dans l'univers masculin de la prison pour hommes, donne à voir des enjeux sexués particulièrement intéressants¹⁵.

Le travail social a été trop peu analysé sous l'angle du travail profane. Car son histoire est en grande partie concentrée sur celle de sa professionnalisation et de la mise en visibilité de ses interventions et de ses publics cibles. Cette façon de mettre l'accent sur les frontières repousse dans l'angle mort le *care*, qui prend tout son sens précisément dans les interstices. Les considérations sur le travail social valorisent le travail des professionnels, à la rigueur celui des bénévoles, mais elles ignorent le travail profane : or la définition de l'activité de soin profane est étroitement dépendante de la catégorisation de sexe. Les mutations actuelles qui affectent ce secteur sont intéressantes à cet égard car le travail profane y tient une place au cœur des nouvelles pratiques, aux contours flous et souvent définis en situation.

Le travail émotionnel, ou pour le dire autrement, la considération sans détachement, constitue l'autre dimension fondamentale du *care*. C'est essentiel pour comprendre pourquoi le travail social s'est détourné d'une perspective qui assume la difficulté de la distanciation et l'envahissement de l'affectif. Admettre que les sentiments interviennent dans l'activité revient à en nier la professionnalité, garante des principes de justice inhérente au travail social. D'où l'impossibilité d'en discuter en ces termes dans le champ social. Pourtant, cette discussion traverse maintenant les problématiques anglo-saxonnes du travail social qui partent de certaines théories féministes regroupées autour de « l'éthique du care », pour tenter de les dépasser. Carol Gilligan¹⁶ a montré comment les dispositions émotionnelles associées aux femmes permettaient de redonner une valeur propre aux activités de soins et à la considération à l'égard du plus faible. Cette « éthique du dévouement » rentrerait en contradiction avec la pensée rationnelle, impartiale, nécessaire à l'activité publique des hommes, aux fondements d'une « éthique de justice ». L'argument de « l'autorité de l'expérience » (les femmes savent parce qu'elles sont du côté des dominées) souvent brandi par les féministes adeptes de « l'éthique du care » rappelle les ambivalences soulignées plus haut et les contradictions essentialistes qui imprègnent cette position.

Dans une perspective différentialiste, en sexuait les différences morales dans le but d'une défense et illustration du souci d'autrui propre aux femmes, on aboutit aussi à reproduire l'inégalité des sexes. Le dépassement de cette dichotomie sexuée entre « éthique du care » et « éthique de justice » constitue ainsi un enjeu central de ces discussions¹⁷. Cela passe sans doute par une politisation des questions du *care*, qui se détourne des pièges du féminisme maternaliste et essentialiste, tout en concevant que l'exigence d'impartialité n'implique pas nécessairement

¹⁵ Cf. Bessin, Marc & Lechien Marie-Hélène, « Hommes détenus et femmes soignantes. L'intimité des soins en prison ». *Ethnologie Française*, "Intimités sous surveillance", XXXII (1), 2002, pp. 68-81.

¹⁶ Gilligan, Carol, *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development*, Harvard University Press, London, 1982 (trad. Franç. *Une voix si différente*, Paris, Flammarion, 1986).

¹⁷ Cf. Orme, J., *Gender and Community Care: Social Work and Social Care Perspectives*, Palgrave, Basingstoke, 2001. La collection « Raison Pratique » (Editions de l'EHESS) prépare un ouvrage sur le débat philosophique entre les éthiques du care et de la justice.

l'indifférence à l'égard des personnes. Patricia Paperman¹⁸ a par exemple montré que l'absence d'engagements émotionnels, comme l'amour et la sollicitude, peut parfois contredire la justesse ou la moralité d'une décision. Les objets empiriques dans le domaine du travail social ne manquent pas pour alimenter de façon féconde ces problématiques, encore faudrait-il aujourd'hui se les approprier au lieu de maintenir la posture de déni prise en France.

Les hommes dans le travail social

Observer les hommes qui investissent le travail social et interroger le sens qui est donné à ces processus embryonnaires de mixité professionnelle est l'occasion de suivre la voie d'une (ré)intégration des questions du *care* pour la sociologie du secteur social. Il ressort d'une première analyse d'un corpus de mémoires professionnels du secteur social¹⁹ que les personnels masculins du travail social, décrits dans ces écrits, notamment les assistants sociaux, rejettent radicalement les attributs féminins du métier et leur souci constant serait de s'en démarquer. Ils adopteraient ainsi diverses stratégies pour soit « quitter le terrain » en l'abandonnant volontiers aux femmes pour les encadrer ou pour faire autre chose, soit se poser en professionnel, à l'encontre des pratiques des femmes jugées incompetentes parce que enlisées dans le maternalisme. Le discours de la professionnalité est ainsi mobilisé, dont le complément sur un versant plus collectif peut être celui du syndicalisme ou de l'innovation associative. Avec l'argument de la professionnalité, ces « précurseurs » disent apporter une plus grande rationalité à la pratique, au regard de l'émotion qu'ils considèrent souvent, explicitement ou non, à la base de l'intervention de leurs collègues femmes. Cette conception essentialiste d'une mixité de complémentarité qui s'appuie sur les catégories du sens commun, théorisée par certaines perspectives de l'éthique du care, tend à naturaliser des dichotomies morales (raison/passion, émotion/profession, éthique du care/éthique de la justice) en exerçant dans ce processus classique l'opération concomitante de hiérarchisation et de sexuaction. Dans ce sens, le processus de mixité basé sur l'idéologie de la complémentarité ne fait que renforcer les stéréotypes de genre et conforter le processus classique où les hommes minoritaires deviennent majoritaires dans les fonctions hiérarchiques.

Cette interprétation possible de l'investissement masculin dans les métiers du social répond en tous points aux logiques de résistance masculine au changement, théorisée notamment par Anne-Marie Devreux. On trouverait là une illustration supplémentaire du caractère antagonique du rapport social de sexe, dans le sens où cette sociologue a conceptualisé les propriétés de ce rapport central de domination²⁰.

¹⁸ Cf. Paperman, Patricia, « La contribution des émotions à l'impartialité des décisions », *Information sur les Sciences Sociales, Social Science Information*, Vol. 39, n°1, 2000, pp. 29-73.

¹⁹ Travail en cours sur la base des mémoires (DSTS, diplôme d'éducateur, d'animateur, d'assistant de secteur social...) traitant de différences de sexes dans l'activité professionnelle.

²⁰ Cf. Devreux, Anne-Marie (dir.), *La résistance des hommes au changement*, numéro spécial *Les Cahiers du Genre*, n°22, 2004. Le postulat de l'antagonisme du rapport social de sexe repose sur le fait que l'oppression des hommes dominants sur les femmes dominées constitue l'axe du pouvoir qui hiérarchise les catégories de sexe et les oppose de façon antagonique. D'où l'impression dans cette perspective que les changements dépendent du jeu entre les résistances des uns et les avancées des autres, alors que les rapports de pouvoir sont toujours plus complexes qu'une opposition binaire entre dominants et dominés.

J'avoue être moins convaincu par un travail qui tente à l'inverse de montrer que les hommes travailleurs sociaux seraient loin de se présenter comme des techniciens du social. Ils seraient loin aussi d'une conception du métier liée à la carrière dans la mesure où, au contraire, ils justifieraient leur choix d'une trajectoire atypique à l'encontre de cette conception. Fanny Zanferrari dit que ces hommes reprennent à leur compte les qualités « féminines », qu'il s'agit pour eux de compétences, voire de valeurs professionnelles partagées, comme l'écoute ou la disponibilité, mais ne le démontre malheureusement pas²¹. Pour autant, je reste persuadé que ces postures existent tout autant que celles inverses que je viens d'exposer, car dans d'autres domaines on a pu montrer que l'intégration d'hommes dans des métiers féminins contribuait à dénaturiser les qualifications féminines²². Cette autre interprétation alimenterait l'hypothèse de la mobilité de sexe²³, en donnant à voir des perspectives de changement dans les assignations sexuées de rôles.

Seule l'accumulation de données empiriques permettra de faire avancer ces questions. On peut en attendant proposer que ces deux registres sont susceptibles de se retrouver simultanément dans le discours et les pratiques des mêmes individus, et ce n'est pas un problème méthodologique qu'il s'agit cette fois de soulever. La réalité sociale d'hommes soumis au dilemme de l'aspiration aux changements et à l'inertie du confort de la situation de dominant provoque ces situations, qui font tout l'intérêt de la période actuelle pour étudier la sexuation du social.

On l'a compris, le travail social est un champ d'investigation qui mérite d'être remis sur le chantier à l'aune des outils conceptuels tels que le genre ou le *care*. En appeler à la multiplication des travaux demeure un geste académique. Sur le plan politique, j'ai tenté de soumettre à la discussion l'intérêt de dépasser le paradigme dichotomique qui considère la raison et la sensibilité comme des facultés foncièrement distinctes. Car renvoyer l'affect à tout ce qui échappe à la raison, comme le fait souvent la sociologie depuis Max Weber²⁴, est un des nombreux procédés sur lesquels repose la bi-catégorisation sexuelle du social. Ce serait le comble s'il n'y avait pas quelques perspectives possibles pour refuser les alternatives entre les registres de l'émotion et ceux de la justice, notamment dans le secteur social. Ce domaine est en effet le lieu de tant de situations qui nous affectent et qui provoquent les sentiments au principe de l'engagement et d'actions pour une meilleure justice sociale.

²¹ Cf. Zanferrari, Fanny. 2001. *Les hommes assistants sociaux : des hommes pas comme les autres ? Regard sur une minorité professionnelle masculine*. Doctorat de Sociologie (Dir. JP Terrail), U.Nancy II, 2001.

²² Cf. Fortino, Sabine, « la mixité au travail », *Sociologie du Travail*, Octobre-décembre 1999.

²³ Conçu sur la base du concept de mobilité sociale, cette notion proposée par le groupe de sociologues françaises (A.-M. Daune-Richard, A.M.Devreux, M. Ferrand...) qui a développé les théories du rapport social de sexe, a été à mon sens sous-développée. C'est elle qui permet pourtant de soumettre les questions de la naturalisation du social, en rencontrant certaines perspectives post-structuralistes comme les théories *Queer* qui refusent d'utiliser les catégories binaires.

²⁴ Cf. Favret-Saada, Jeanne, « Weber, les émotions et la religion », *Terrain* n°22, mars 1994, pp. 93-108.